



COLLEGE FRANÇAIS D'ÉCHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



PROGRAMME DE L'ACTION - Réunion présentielle (Etape 2)

Conduite de l'examen échographique du 2^{ème} trimestre de la grossesse à la lumière des Recommandations de la CNEOF

Séquence 1. Mise en commun des pratiques

Objectifs

1. Identifier les écarts entre les pratiques observées et les pratiques recommandées.
2. Définir les objectifs de l'examen échographique de dépistage
3. Définir les modalités de l'examen échographique de dépistage

VENDREDI

08h00-08h30 Accueil des participants

08h30-09h00

PLENIERE 1

- Accueil.
- Rappel de la méthode et des objectifs
- Présentation des intervenants et participants

Avant cette réunion chaque participant aura renvoyé son questionnaire (ce qui permettra à l'organisateur de faire la synthèse de tous les questionnaires anonymisés)

- Tour de table

09h00-10h00 et 10h30-12h00 ATELIERS (2h15)

2 groupes en simultané avec synthèse en plénière (un rapporteur pour chaque groupe).

Les ateliers se succèdent sans rotation.

09h00-10h00

ATELIER 1 : 2 groupes :

10 mn (questionnaire CNEOF difficultés) Attentes pour cette formation

ATELIER 2 : 2 groupes

50 mn Travail sur clichés échographiques et corrélation avec pièces anatomiques.

Corrélations écho-anatomiques

10h00 à 10h30

PAUSE

10h30 à 12h00

ATELIER 2 : 1h30 suite corrélations écho-anatomiques

12h00-12h30

PLENIERE 2

- Présentation des résultats des données des questionnaires anonymisés
- Commentaires / synthèse par l'expert : Topo Power Point



COLLEGE FRANÇAIS D'ÉCHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



- Minimum requis pour réaliser un examen échographique de dépistage du 2^o trimestre de la grossesse le plus performant et satisfaisant possible (= les points clés du compte rendu de la CNEOF, iconographie de la CNEOF et « variantes » équivalentes)
- Echographie normale du 2^{ème} trimestre

Intérêt d'avoir un dépistage organisé, structuré ; comprendre la notion de séquence médicale (ou plutôt de pyramide) : de l'échographie de dépistage, on passe à l'échographie de diagnostic et ensuite aux réunions pluridisciplinaires CPDPN et à la médecine fœtale.

12h30-14h00 PAUSE REPAS

Séquence 2. Conduite de l'examen échographique de dépistage du 2^o trimestre de la grossesse

Objectifs

- 1 Définir les objectifs du contenu de l'examen
- 2 Définir les critères de qualité de la réalisation de cet examen, de l'iconographie, de la biométrie, du compte-rendu
- 3 Définir les notions de bas-risque et de haut-risque
- 4 Identifier l'intérêt d'un dépistage organisé
- 5 Définir la place de l'échographie de dépistage dans une séquence médicale organisée

14h00-16h00 et 16h30-17h30 ATELIERS 2 groupes

2 ateliers se suivant sans rotation d'1h30 A partir d'analyse de clichés, de comptes-rendus

Identifier différentes situations rencontrées lors de l'examen échographique de dépistage et la conduite à tenir
2h00 pause 30 mn puis 1h00

ATELIER 3: Les 12 (13) coupes de la CNEOF : biométrie et morphologie (normal et pas normal)

- Définir la méthodologie de la biométrie.
- Quelles anomalies biométriques peut-on dépister : Retard de Croissance intra-utérin du 2^{ème} trimestre, macrosomie fœtale (constitutionnelle, syndromique)... les anomalies localisées (fémur court...) seront vues dans signes d'appel anomalies chromosomiques
- Définir les critères de qualité de la coupe de la CNEOF et de normalité des coupes anatomiques
- Reprise des 12 (13) clichés de la CNEOF
- Quelle(s) pathologie(s) dépister à partir de ces 12 coupes

Rotation des groupes pour la 1ere partie de l'atelier 4 (le pôle céphalique uniquement)

17h30-18h30

ATELIER 4 : Les items définis par la CNEOF non illustrés par iconographie mais représentés par les mots « aspects habituels »

Pathologies dépistées sur aspect inhabituel (morphologie, (A1), pathologie annexielle (A2), signes d'appel des anomalies chromosomique : les petits signes (signes majeurs ont été traités avec les anomalies morphologiques) (A3)



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



SAMEDI MATIN

08h30-10h00 et 10h30-12h00 ATELIERS

2 ateliers tournants de 1h30 : en rotation

ATELIER 5 : atelier patientes

- 4 participants avec 3 animateurs (1 machine par animateur), pratique de l'examen « standard » du 2^e trimestre.

ATELIER 4 : suite et fin

PAUSE (30 mn) lors de la rotation

12h00-13h00

PLENIERE 4

- Tour de table
 - Expression par chaque participant des apports ressentis par cette formation.
 - Les difficultés ressenties
 - Les critères possibles d'amélioration de leur pratique et les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir.
- Présentation des modalités d'évaluation de l'impact du processus sur les pratiques. (Registre des malformations congénitales)
- Présentation des différentes EPP du CFEF

Fin de la formation